

ROBIN DES BOIS

# A LA TRACE

Le bulletin de la défaunation  
n°36. Evènements du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2022



Trimestriel d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande  
d'animaux menacés d'extinction  
Publié le 20 mars 2023

# A LA TRACE

**Directrice de publication :** Charlotte Nithart

**Rédacteurs en chef :** Jacky Bonnemains et Charlotte Nithart

**Rédaction :** Jacky Bonnemains, Joce Hue, Gaëlle Guilissen, Elodie Crépeau-Pons, Jean-Pierre Edin et Lise Contant

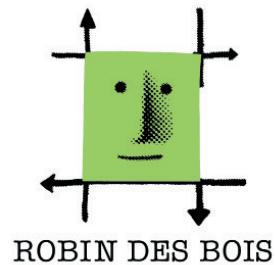
**Documentation et assistance de rédaction :** Jean-Pierre Edin, Gaëlle Guilissen, Elodie Crépeau-Pons, Irene Torres Márquez, Elisabeth Lavarde et Jean Eudes Mesland-Althoffer

**Cartographie:** Dylan Blandel, Gaëlle Guilissen et Elodie Crépeau-Pons

**Couverture :** Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) © Marvin Biedermann (CC BY-NC)

**Traduction en anglais:** Cora Funke, Christiana Lopez, Gaëlle Guilissen et Christine Bossard

**Réalisé par Robin des Bois avec le soutien de  
la Fondation Franz Weber, de la Fondation Brigitte Bardot  
et du ministère français de la Transition Ecologique**



"A la Trace" bénéficie du mécénat du groupe Séché Environnement



**Précédents numéros en français :**

<http://www.robindesbois.org/a-la-trace-bulletin-dinformation-et-danalyses-sur-le-braconnage-et-la-contrebande/>

**Précédents numéros en anglais :**

<http://www.robindesbois.org/en/a-la-trace-bulletin-dinformation-et-danalyses-sur-le-braconnage-et-la-contrebande/>

## Robin des Bois

Association de protection de l'Homme et de l'environnement

Depuis 1985

14 rue de l'Atlas 75019 Paris, France

tel : 33 (1) 48.04.09.36

[www.robindesbois.org](http://www.robindesbois.org)

[contact@robindesbois.org](mailto:contact@robindesbois.org)

# NOTE ET CONSEILS AUX LECTEURS

"A la Trace", le magazine de la défaunation, a pour objectif de sortir du goutte-à-goutte de l'information quotidienne et de dresser tous les trois mois un panorama organisé et analysé du braconnage, de la contrebande, des saisies et du marché mondial des espèces animales protégées par les lois nationales et les conventions internationales. "A la Trace" relate également les procès en cours et l'évolution des réglementations et des sanctions.

- Un seul évènement peut concerner plusieurs espèces (ex : saisie simultanée d'ivoire, de bile d'ours et de peaux de serpents); il est alors analysé dans le chapitre "Multi-espèces", à l'exception des évènements qui regroupent les espèces suivantes et qui ont leur propre chapitre :

- Pangolins + éléphants / félins
- Eléphants + félins
- Eléphants + rhinocéros / hippopotames / cachalots / morses
- Multi-espèces reptiles (saisie simultanée de plusieurs espèces de reptiles)
- Multi-espèces marines (saisie simultanée de plusieurs espèces marines)

- Les régions géographiques à l'échelle des continents sont basées sur la classification de l'ONU.

- Les taux de conversion en US\$ utilisés sont ceux applicables le mois de l'évènement.

- Les principales sources sont indiquées à la fin de chaque évènement. Chaque évènement rapporté et/ou analysé provient de la recension d'un ou plusieurs articles ou communiqués. Cet examen critique élimine si nécessaire les incohérences de date, de prix et de quantité, et si possible les erreurs et les imprécisions dans la désignation des espèces. La ou les sources initiales sont enrichies par des recoupements et informations complémentaires issus des numéros antérieurs de "A la Trace", par les enquêtes et archives de Robin des Bois et par la bibliographie et iconographie internationales. Le détail des sources est disponible sur demande par courriel à l'adresse contact@robindesbois.org en indiquant le numéro de "A la Trace", le chapitre et la référence indiquée à la fin de l'événement.

Robin des Bois remercie le réseau Species Survival Network, l'ONG Save the Elephants et le réseau Eagle pour leurs alertes qui enrichissent la veille quotidienne réalisée par l'équipe de "A la Trace".

- Lorsqu'une espèce est inscrite à la CITES au moment de l'évènement, l'Annexe est indiquée après son nom scientifique.

## ANNEXES DE LA CONVENTION CITES

sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (182 Etats-membres)  
**Annexe I** : espèces menacées d'extinction. Commerce international interdit, sauf permis d'exportation et d'importation exceptionnels.

**Annexe II** : commerce réglementé devant faire l'objet de permis d'exportation pour éviter une exploitation incompatible avec la survie de l'espèce. Un permis d'importation peut également être nécessaire s'il est requis par la loi nationale du pays de destination.

**Annexe III** : espèces protégées dans un pays ou des pays qui ont demandé l'assistance des autres pays membres de la CITES pour contrôler le commerce international. En cas d'exportation depuis un pays ayant inscrit l'espèce en Annexe III, un permis est nécessaire.

## PICTOS



**Mort d'Homme.** Garde, ranger, policier, braconnier ... par arme à feu ou autres moyens.



**Jugement et sanction.** Condamnation, acquittement, amende ...



**Piégeage.** Braconnage par pièges à mâchoires, collets ...



**Empoisonnement.** Par produits chimiques, pesticides et médicaments : cyanure, carbofuran, diclofenac, M99 ...



**Pleine lune.** Braconnage à la faveur du clair de lune.

## ACRONYMES

**EAGLE** : Eco Activists for Governance and Law Enforcement

**ENV** : Education for Nature – Vietnam

**IBAMA** : Instituto brasileiro do meio ambiente e dos recursos naturais renováveis

**IEW** : Iran Environment and Wildlife Watch

**KWS** : Kenya Wildlife Service

**LAGA** : Last Great Ape Organization

**OIC** : Orangutan Information Centre

**PROFEPA** : Procuraduría Federal de Protección al Ambiente

**SAPS** : South African Police Service

**SPCA** : Society for the Prevention of Cruelty to Animals

**SSB** : Sashastra Seema Bal

**SVW** : Save Vietnam Wildlife

**SWT** : Sheldrick Wildlife Trust

**USFWS** : United States Fish and Wildlife Service

**WCCB** : Wildlife Crime Control Bureau

# SOMMAIRE

|            |  |
|------------|--|
| <b>3</b>   | <b>NOTE ET CONSEILS AUX LECTEURS</b>   |
| <b>5</b>   | <b>SUR LE FRONT</b>  |
| <b>8</b>   | <b>PANGOLINS</b>   |
| <b>17</b>  | <b>PANGOLINS, ELEPHANTS / FELINS</b>   |
| <b>18</b>  | <b>ELEPHANTS</b>   |
| <b>41</b>  | <b>ELEPHANTS ET FELINS</b>   |
| <b>43</b>  | <b>ELEPHANTS, RHINOS / HIPPOS / CACHALOTS / MORSES</b>                       |
| <b>44</b>  | <b>RHINOCEROS</b>  |
| <b>54</b>  | <b>FELINS</b>  |
| <b>71</b>  | <b>LOUPS, HYENES, CHACALS ET RENARDS</b>                                     |
| <b>75</b>  | <b>OURS</b>  |
| <b>85</b>  | <b>ANTILOPES, GAZELLES, CHEVRES SAUVAGES, IBEX, MOUFLONS ET ANTILOCAPRES</b> |
| <b>90</b>  | <b>GIRAFES</b>   |
| <b>92</b>  | <b>ZEBRES ET ANES</b>  |
| <b>95</b>  | <b>NILGAUS ET BISONS</b>   |
| <b>96</b>  | <b>CERFS, CHEVROTAINS, RENNES, DAIMS ET CHEVREUILS</b>                       |
| <b>101</b> | <b>GUANACOS</b>  |
| <b>102</b> | <b>PRIMATES</b>  |
| <b>118</b> | <b>TATOUS, TAPIRS, PACAS, CAPYBARAS, COATIS ET PECARIS</b>                   |
| <b>119</b> | <b>LOUTRES</b>   |
| <b>120</b> | <b>AUTRES MAMMIFERES</b>   |
| <b>123</b> | <b>OISEAUX</b>   |
| <b>160</b> | <b>MULTI-ESPECES REPTILES</b>  |
| <b>162</b> | <b>TORTUES TERRESTRES ET D'EAU DOUCE</b>                                     |
| <b>171</b> | <b>SERPENTS</b>  |
| <b>175</b> | <b>VARANS, GECKOS, CAMELEONS, IGUANES ...</b>                                |
| <b>177</b> | <b>ALLIGATORS, CROCODILES ET CAÏMANS</b>                                     |
| <b>181</b> | <b>AMPHIBIENS</b>  |
| <b>181</b> | <b>INSECTES, ARACHNIDES ET ANNELIDES</b>                                     |
| <b>184</b> | <b>MULTI-ESPECES</b>   |
| <b>201</b> | <b>MULTI-ESPECES MARINES</b>   |
| <b>203</b> | <b>CORAUX</b>  |
| <b>204</b> | <b>CRUSTACES</b>   |
| <b>205</b> | <b>BENITIERS, POUCES-PIEDS, LAMBIS ...</b>                                   |
| <b>207</b> | <b>ORMEAUX</b>   |
| <b>209</b> | <b>CONCOMBRES DE MER ET OURSINS</b>  |
| <b>212</b> | <b>HIPPOCAMPES</b>   |
| <b>213</b> | <b>POISSONS D'EAU DOUCE OU MARINS</b>  |
| <b>230</b> | <b>TORTUES MARINES</b>   |
| <b>233</b> | <b>MAMMIFERES MARINS ET D'EAU DOUCE</b>                                      |

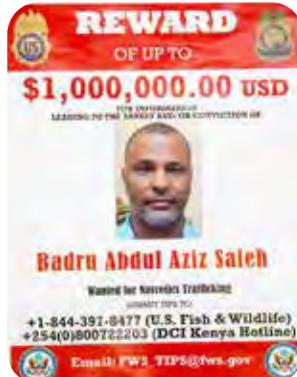
# ELEPHANTS, RHINOS / HIPPOS CACHALOTS / MORSES

## AFRIQUE / AMERIQUE

### KENYA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE

26 mai - 3 septembre 2022

Kenya - Etats-Unis



- 26 mai. Une récompense qui pourra s'élever à un million d'US\$ est promise à qui fournira à l'US Fish and Wildlife via l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Kenya ou à la DCI (Directorate of Criminal Investigations, Kenya) des informations qui mèneront à l'arrestation d'Abdi Hussein Ahmed et de Badru Abdulaziz Saleh, ressortissants du Kenya.
- 31 mai. Arrestation de Badru Abdulaziz Saleh alias Badro à quelques kilomètres de la frontière avec la Somalie.
- 2 août. Arrestation d'Abdi Hussein Ahmed alias Abu Khadi dans le comté de Meru à Maua.
- 16 juin. Extradition aux Etats-Unis de Badru dit Badro par un vol vers New York de Kenya Airways.
- 3 septembre. Extradition aux Etats-Unis d'Abdi Hussein Ahmed alias Abu Khadi par un vol vers New York de Kenya Airways.

Les 2 hommes sont suspectés d'avoir comploté avec Mansur Mohammed Surur, citoyen kényan, Amara Cherif, citoyen guinéen, et Moazu Kromah, citoyen libérien, de décembre 2012 à mai 2019 en vue d'expédier par contrebande aux Etats-Unis 190 kg de cornes de rhinocéros, 10 tonnes d'ivoire d'éléphant et 10 kg d'héroïne (cf. "A la Trace" n°25 p.81). Kromah, alias Ayoub, alias Ayuba, alias Kampala Man, a été arrêté en juin 2019 en Ouganda et immédiatement extradé aux Etats-Unis (cf. "A la Trace" n°25 p.81 et n°29 p.42). Cherif a été arrêté le 7 juin 2019 au Sénégal et extradé aux Etats-Unis début avril 2020 (cf. "A la Trace" n°25 p.81 et n°29 p.42). Mansur Surur alias Mansour a été arrêté le 29 juillet 2020 à l'aéroport de Moi (Kenya) au débarquement d'un avion en provenance du Yémen et extradé aux Etats-Unis le 18 décembre 2020 (cf. "A la Trace" n°30 p.41 et n°31 p.42).

Le 1<sup>er</sup> juin, Mansur Mohammed Surur a plaidé coupable devant le procureur du district sud de New York. Il reconnaît avoir conspiré en bande organisée pour expédier frauduleusement aux Etats-Unis d'Amérique des cornes de rhinocéros et de l'héroïne. Selon lui, il a simplement joué un rôle d'intermédiaire pour la vente d'un kilo d'héroïne, d'une corne de rhinocéros noir et de 2 cornes de rhinocéros blanc.

Le déroulement des enquêtes et des procès devrait infirmer ou confirmer l'existence d'un syndicat transnational voué au trafic de cornes de rhinocéros, de défenses d'éléphant et de stupéfiants. A suivre. International Policy Digest, 24 août 2019 ; Directorate of Criminal Investigations, 26 et 31 mai, 2 et 17 juin, 2 août et 4 septembre 2022 ; Inner City Press, 1<sup>er</sup> juin 2022 ; SEEJ-AFRICA (Saving Elephants through Education and Justice), 2 juin 2022.<sup>1</sup>

## EUROPE

### FRANCE

Avril 2022

Labarthe-sur-Lèze, Département de la Haute-Garonne, France



Saisie d'une centaine d'ivoires travaillés par l'OFB et par les gendarmes de Muret. Le dossier d'instruction dira comment des éléphants, des cachalots (*Physeter macrocephalus*, Annexe I), des hippopotames (*Hippopotamus amphibius*, Annexe II) et des morses (*Odobenus rosmarus*, Annexe III au Canada) sont arrivés en pièces détachées et ouvragées dans la bourgade de 6000 habitants.

Gendarmerie de la Haute-Garonne, 19 avril 2022.<sup>2</sup>

Saisie de dents d'hippopotames, cf. également pages 120 et 185.

# RHINOCEROS



Rhinocéros blanc (*Ceratotherium simum*). Photo pfaucher

Les rhinocéros blancs (*Ceratotherium simum*) et les rhinocéros noirs (*Diceros bicornis*) d'Afrique sont inscrits en Annexe I de la CITES sauf les populations de rhinocéros blancs de l'Eswatini et d'Afrique du Sud inscrites en Annexe II pour les animaux vivants et les trophées de chasse.

Les trois espèces de rhinocéros d'Asie sont en Annexe I : le rhinocéros unicorn de l'Inde (*Rhinoceros unicornis*), le rhinocéros de Sumatra (*Dicerorhinus sumatrensis*) et le rhinocéros de Java (*Rhinoceros sondaicus*).

**A la Trace n°36**  
**Cotation sur le marché noir d'après les sources documentaires**  
**Les estimations ont été faites au moment des saisies**

**Cotation du kilo de corne brute**

| Continent | Pays      | US\$    | Réf. (année) |
|-----------|-----------|---------|--------------|
| Asie      | Inde      | 71.900  | 42 (2012)    |
|           |           | 167.033 | 43 (2022)    |
| Europe    | Allemagne | 64.525  | 45 (2022)    |

## AFRIQUE DE L'EST

### OUGANDA

**29 mai et 14 septembre 2022**

#### Aéroport International d'Entebbe et Kampala, Région Centre, Ouganda

Saisie grâce à la vigilance de la brigade canine de 26 fragments de cornes d'un poids total de 15 kg. Ils étaient masqués par des ananas dans la valise d'Al-Maamari Maged Mutahar Ali, ressortissant yéménite. Il était accompagné d'un ressortissant ougandais, Mustapha Abubakhar. Al-Maamari Maged Mutahar Ali a été condamné à une amende de 120 millions de shillings (31.650 US\$) et il sera expulsé au Yémen. Mustapha Abubakhar a été condamné à une amende de 40 millions de shillings (10.550 US\$).

The Independent (Uganda), 29 mai 2022; New Vision, 24 août 2022 ; Sabasabaupdates, 15 septembre 2022.<sup>1</sup>



### ZAMBIE

**Début juin 2022**

#### Parc National de Mosi-oa-Tunya, Province Méridionale, Zambie

Les 4 hommes étaient lourdement armés. Manifestement ils n'allait pas cueillir des champignons. Ils ont convenu qu'ils partaient à la "cueillette" de cornes de rhinocéros. Benjamin Anedal est angolais, Belters Sililo Swenyeho Kambonde est namibien, Kambonde Ushuka et Samayiwa Samayiwa sont zambiens.

Daily News Agency, 9 juin 2022.<sup>2</sup>



## ZIMBABWE

**4 avril 2022**

#### Masvingo, Province de Masvingo, Zimbabwe

Condamnation de Wellington Bonga à 9 ans de prison pour intrusion par effraction dans la Savé Valley Conservancy et détention d'un fusil de chasse FN avec des balles durcies. Son arrestation est à mettre au crédit de l'équipe K9 d'ATS (Anti-Poaching Tracking Specialists) qui revendique grâce à la mobilisation de 11 malinois belges l'arrestation de 29 braconniers de rhinocéros depuis 4 ans.

Zim Morning Post, 18 mai 2022.<sup>3</sup>



## AFRIQUE AUSTRALE

### AFRIQUE DU SUD

**1<sup>er</sup> avril 2022**

#### Skukuza, Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud

Ses 2 complices se sont enfuis, mais le braconnier a été attrapé par les gardes forestiers en possession d'une carabine à verrou .458 Win Mag sans numéro de série, de 2 cartouches, de 3 sacs à dos et d'une hache. N. Rich Ricardo Chauke (23 ans), un clandestin originaire du Mozambique, a été condamné à 9 ans de prison.

SAPS, 3 avril 2022.<sup>4</sup>



**3 avril 2022**

#### Parc National Kruger, Provinces du Limpopo et du Mpumalanga, Afrique du Sud



Une mère rhinocéros a été tuée par des braconniers. L'orphelin âgé d'environ 2 mois s'est couché près de son corps et a été attaqué par des hyènes qui lui ont arraché une partie de la queue. Retrouvé *in extremis*, il a été transféré au sanctuaire Care for Wild Rhino.

Care for Wild Rhino Sanctuary, 4 avril 2022.<sup>5</sup>

## 7 avril 2022

### Entre Hluhluwe et Mbazwana, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, 77 rhinocéros ont été braconnés. La probité du Premier ministre de la province est mise en doute par l'opinion publique. Le KwaZulu-Natal est devenu l'épicentre de la crise. La réserve d'Hluhluwe-Umfolozi est submergée par un tsunami de braconnage.

Un colonel à la retraite sous couvert d'anonymat dénonce l'inertie des autorités : "Le fait que 77 rhinocéros aient été ainsi massacrés et qu'une seule arrestation ait eu lieu est une preuve flagrante de l'incompétence d'Ezemvelo [l'agence chargée de la lutte contre le braconnage dans la province] et de la faiblesse des services de renseignement en Afrique du Sud."

Un homme en début de soirée jeudi a été intercepté dans sa voiture sur la route 22 qui relie Hluhluwe à Mbazwana. Il était en possession d'un gros calibre 375. Son arrestation a fait grand bruit. Elle était motivée par un coup de fil anonyme. Mais rien n'indique pour le moment que ce suspect âgé de 54 ans ait pu braconner 77 rhinocéros, ni même un seul.

Save the Beasts, 8 avril 2022.<sup>6</sup>

## 8 avril 2022

### Skukuza, Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud

- Munandi Mathebula (42 ans) et Eugene Malungane (36 ans) ont été arrêtés en possession d'une carabine à verrou .375 H&H ainsi que de 10 cartouches et d'une hache. Libérés sous caution, les braconniers ne se sont pas présentés à leur comparution. Le premier a été ratrépé et condamné à 13 ans d'emprisonnement.



- Cassamo Chauke (59 ans) avait lui tué pas moins de 3 rhinocéros. Un quatrième, amputé de ses cornes mais toujours vivant, avait dû être achevé. Le clandestin du Mozambique a été condamné à une peine de 19 ans de prison.

SAPS, 10 avril 2022.<sup>7</sup>

## 11 avril 2022

### Care for Wild Rhino Sanctuary, Réserve Naturelle de Barberton, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud

Arrivée d'une orpheline âgée de 20 à 24 mois. La mère a été braconnée. Elle a été "prise en charge" par une aînée connue dans le refuge pour ses instincts maternels et ses capacités de transmission du savoir-vivre ensemble des rhinocéros.

Care for Wild Rhino Sanctuary, mai 2022.<sup>8</sup>

## 14 avril 2022

### Zeerust, Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud

Condamnation d'Alfredo Sitoe et de Thomas Mlambo à 44 ans de prison pour intrusion par effraction dans une réserve, usage sans permis d'une arme à feu, braconnage de rhinocéros et possession illégale de 4 cornes. Les peines sont confondues. Les 2 hommes passeront, sauf appel, grâce ou libération sur parole, 12 ans en prison. Un "accompagnateur" a été acquitté faute de preuves suffisantes de son engagement et 2 complices sont en cavale. Le minibus transportant les 5 hommes avait fait l'objet d'une course-poursuite le mercredi 20 novembre 2021 près de Zeerust. Cf. "A la Trace" n°34 p.54.

SAPS, 16 avril 2022.<sup>9</sup>



## 18 et 19 avril 2022

### Sections Houtbosrand et Tshokwane, Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud



- Suivis à la trace par un chien pisteur, les 2 braconniers ont été cueillis. Raydon Zitha (24 ans) et Ernesto Zitha (27 ans) étaient en possession d'un fusil dont les numéros de série avaient été effacés, de 8 munitions et d'une hache.

- Le lendemain, Maxiyi Hlungwana (33 ans) et Khensani Chauke (26 ans) ont été arrêtés en possession d'un fusil, de 4 munitions et d'une hache. Les 4 clandestins mozambicains ont été placés en détention provisoire.

SAPS, 21 avril 2022.<sup>10</sup>

## 19 avril 2022

### Skukuza, Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud



Un trio de braconniers clandestins mozambicains a été arrêté en possession d'un fusil (.458 Win Mag CZ 580 Magnum à verrou) équipé d'un silencieux, de 7 cartouches, d'un chargeur et d'un couteau. Antony Tembe, libéré sous caution, s'est enfui. Mais Lawrence Flaveo Cuetselé (21 ans) et Nelson Mhlongo (34 ans) ont pris 19 ans ferme.

SAPS, 20 avril 2022.<sup>11</sup>



## 22 avril 2022

### Section Lower Sabie, Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud

Recherchés par hélicoptère, 2 braconniers ont été extraits de leur cachette dans les buissons. Un couteau et un fusil de chasse avec un silencieux ainsi que des munitions ont été trouvés sur Patrick Ngunthane (32 ans) et Freddie Mahlaule (48 ans), originaires du Mozambique, qui restent en détention. "Nous espérons qu'à présent, tout le monde est conscient que quiconque tente de braconner dans le parc sera attrapé et traduit en justice", a déclaré le lieutenant général Semakaleng Daphney Manamela. SAPS, 26 avril 2022.<sup>12</sup>

## EN FAMILLE

**23 avril, 6 et 14 décembre 2022**

**Skukuza, Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud**

Corruption, blanchiment d'argent et fraude liés au trafic d'espèces sauvages. Deux rangers âgés de 56 et 60 ans renseignaient les braconniers de rhinocéros en échange d'importantes sommes d'argent. David Chikwa Maluleke (60 ans) et Solly Ubisi (56 ans) ont été arrêtés puis relâchés sous caution.

Cinq membres de la famille de David Chikwa Maluleke ont également fait un passage en prison (Joyce Maluleke, Stephinah Mbhombi, Oters Maluleke, Miyelani Maluleke et Nkhesane Maluleke) puis ils ont été relâchés sous caution.

Quatre membres de la famille de Solly Ubisi restent en prison (Thandi Makhuvele, Alsina Mkhonto, Ignatia Mnisi, Given Mzimba) en attendant un examen de leur cas par les tribunaux.

Le 14 décembre, une femme (Eunice Lekhuleni) et un homme (Martin Prince Lekhuleni) se sont rendus au poste de police. Ils sont suspectés d'être des maillons actifs de la chaîne de corruption de Maluleke et Ubisi.

SAPS, 24 avril et 6 décembre 2022 ; Save the Beasts, 25 avril 2022; City Press, 13 août 2022 ; Letaba Herald, 7 décembre 2022.<sup>13</sup>



Les judas vouaient à la mort les rhinocéros qu'ils étaient censés protéger.

**26 avril 2022**

**District du Waterberg, Province du Limpopo, Afrique du Sud**

Une femelle rhinocéros abattue au petit matin. Son petit blessé par balle a été retrouvé couché sur la patte de sa mère morte, tentant de boire son lait. Si elle survit, l'orpheline devra être nourrie au biberon de Rhinomel, du lait spécialement formulé.

Food for Rhinos, 26 avril 2022.<sup>14</sup>



L'orpheline désespérée a été retrouvée blessée, couchée sur la dépouille de sa mère.

**29 avril 2022**

**Aéroport International OR Tambo, Johannesburg, Province du Gauteng, Afrique du Sud**

Saisie de 12 cornes de rhinocéros pesant 30,7 kg dans les bagages d'une femme sud-africaine partant à Dubaï.



Entre juillet 2020 et décembre 2021, les autorités ont confisqué 125 cornes ou fragments de cornes pesant 425 kg en tout à l'aéroport OR Tambo (cf. "A la Trace" n°30 p.44, n°31 p.46, n°32 p.61, n°33 p.66 et n°34 p.56). Une nouvelle saisie de 11 cornes avait eu lieu le 31 janvier (cf. "A la Trace" n°35 p.38). Presque toutes les cargaisons étaient à destination de la Malaisie.

South African Revenue Service, 29 avril 2022.<sup>15</sup>

**30 avril 2022**

**Réserve d'Inverdoorn, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud**

La survivante du massacre d'Inverdoorn (cf. "A la Trace" n°34 p.56) a donné naissance à un petit prématuré et la mère n'a pas assez de lait pour le nourrir. Sachant que la gestation dure 16 mois environ, la mère était enceinte au moment du carnage et pendant les soins de reconstitution faciale sous la direction du docteur vétérinaire Douw Grobler. Dans une nuit de la mi-décembre 2021, elle avait reçu une balle en pleine tête et à bout portant.

News24, 6 mai 2022 ; Saving Private Rhino, 17 mai 2022.<sup>16</sup>

## EN FAMILLE / RECIDIVE

4 mai 2022

Giyani, Province du Limpopo, Afrique du Sud



© SAPS

Condamnation de Gideon van Deventer, 53 ans, et de Niklaas van Deventer, 56 ans, à 44 et 54 ans de prison. Plusieurs peines sont confondues. Ils auront respectivement à purger 10 et 15 ans de prison et seront bientôt éligibles à la libération sur parole. Ils ont déjà effectué la moitié et le tiers de la peine en détention préventive. Ils ont été condamnés pour braconnage en bande organisée d'une femelle rhinocéros et de son petit, décornage, détention et commercialisation illégales de cornes, possession d'armes et de munitions sans permis et entrée par effraction avec une arme dans un endroit où se trouvent des animaux sauvages. Leur dernier fait de guerre aux rhinocéros remonte à fin décembre 2016. Ils avaient été pris en chasse par la police du Limpopo et avaient jeté par une vitre de leur bakkie une corne dans un sac en plastique (cf. "A la Trace" n°16 p.65 et n°17 p.77). En 2007, les frères van Deventer ont déjà été condamnés à des années de prison, 10 pour Gideon, 5 pour Niklaas, pour avoir une année avant braconné 2 rhinocéros dans le parc d'Hluhluwe-Umfolozi, KwaZulu-Natal.

Daily Maverick, 5 mai 2022.<sup>17</sup>

## 4 et 6 mai 2022

Réserve d'Hluhluwe-Umfolozi, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud

- Arrestation de 2 braconniers présumés agissant en bande organisée. Saisie d'une arme à feu.
- Arrestation par la SAPS et Ezemvelo de 3 braconniers présumés à leur domicile près du parc d'Hluhluwe-Umfolozi.

Publication d'un nouveau bilan consternant. 106 rhinocéros ont été braconnés depuis le début de l'année.

Save the Beasts, 12 mai 2022.<sup>18</sup>

## 13 mai 2022

Pietermaritzburg, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud



Condamnation de Wade Van Staden à 18 mois de prison avec sursis. Pendant 5 ans, il ne doit pas commettre une nouvelle infraction au NEMBA (National Environmental Management Biodiversity Act) et ne doit pas être trouvé en possession d'une quelconque partie de rhinocéros. La corne de rhinocéros noir qui a traîné en justice Van Staden avait été saisie sous un siège de sa BMW à l'occasion d'un contrôle routier en octobre 2020 (cf. "A la Trace" n°31 p.44).

The Citizen, 14 mai 2022 ; SAPS, 17 mai 2022.<sup>19</sup>

## 20 mai 2022

Skukuza, Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud



Un braconnier blessé lors d'une fusillade avec les gardes du parc. Deux complices se sont échappés, mais Sam Khoza (47 ans) a été appréhendé en possession d'un fusil, de quelques munitions et d'un silencieux. Le clandestin originaire du Mozambique a été condamné à 9 ans de prison.

Lowvelder, 24 mai 2022.<sup>20</sup>



© Lowvelder

## 24 mai 2022

Skukuza, Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud



Trois condamnations dissuasives et une fuite éperdue

Le 19 mars 2017, les rangers dans la section Stolznek entendent des coups de feu. Les suspects sont traqués et appréhendés. Il s'agit de Richard Mkhombo, Isaac Zitha et Oscar Ndlovu. Un fusil au numéro de série effacé, 7 cartouches, une hache et 2 cornes fraîchement découpées sont saisis. La police de Skukuza arrive sur les lieux, les suspects sont officiellement inculpés. Ils sont ensuite libérés sous caution dans l'attente du procès.

Le 12 mai 2018, Isaac Zitha et Oscar Ndlovu, accompagnés de Given Zitha, sujet du Mozambique entré illégalement en Afrique du Sud, sont à nouveau en action de braconnage, cette fois dans la section de Kingfisherspruit du parc Kruger. Ils sont poursuivis par les rangers et à la suite d'un échange de tirs, les 3 braconniers dont 2 ont été blessés sont arrêtés en possession de 2 cornes fraîchement découpées, d'un fusil au numéro de série effacé et de munitions. Ils sont placés en détention préventive et inculpés par la police de Skukuza.

Le 17 janvier 2019, Given Zitha à son retour d'une audition au tribunal de Skukuza réussit à s'échapper. Pour le braconnage de l'année 2017, Isaac Zitha, Richard Mkhombo et Oscar Ndlovu ont été condamnés à 3 ans de prison pour entrée par effraction dans le parc, à 6 ans pour la possession d'une arme au numéro de série effacé, à 2 ans pour la possession de munitions, à 11 ans pour le braconnage d'un rhinocéros et la possession d'une hache.

Oscar Ndlovu et Isaac Zitha ont été condamnés à 44 ans de prison pour le braconnage de l'année 2018. Plusieurs peines sont confondues. Richard Mkhombo devrait passer 21 ans en prison, et Oscar Ndlovu et Isaac Zitha 38 ans en prison. La police est toujours à la recherche de Given Zitha.

Lowvelder, 25 mai 2022 ; SAPS, 26 mai 2022.<sup>21</sup>

**26 mai 2022**

**Aéroport International OR Tambo, Johannesburg, Province du Gauteng, Afrique du Sud**

Des cornes de rhinocéros pesant 26 kg dans son bagage à main, l'homme de 41 ans en partance pour Singapour a été arrêté et comparaîtra devant le tribunal de Kempton Park.

SAPS, 26 mai 2022.<sup>22</sup>



**30 mai 2022**

**Empangeni, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud**

Une peine dissuasive. Michael Kleinbaas Masuku (45 ans) a été condamné à 28 ans de prison pour avoir abattu un rhinocéros blanc et un rhinocéros noir dans la réserve de Hluhluwe Imfolozi.

TimesLIVE, 30 mai 2022.<sup>23</sup>



**Début juin 2022**

**Parc National de Pilanesberg, Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud**

Grosse campagne de décornage dans le parc. Elle n'a pas été décidée de gaieté de cœur et n'est pas considérée comme une solution miracle. Elle ne se substitue pas aux dispositifs de surveillance mis en œuvre 24h/24 dans le parc. Le Pilanesberg est une des cibles fétiches des braconniers (cf. "A la Trace" n°7 p.65, n°9 p.59, n°10 p.45, n°12 p.69 et 70, n°14 p.63 et 64, n°15 p.77, 78 et 81, n°16 p.68, n°18 p.70, 73 et 74, n°19 p.85, n°20 p.82, n°21 p.77, n°22 p.78 et 80, n°23 p.106, n°26 p.76, n°27 p.87, n°28 p.94, n°31 p.46 et n°32 p.61).

Perry Steve Dell, 15 juin 2022.<sup>24</sup>

**Début juin 2022**

**Désert du Kalahari, Province du Cap-Nord, Afrique du Sud**

Frénésie de décornage préventif dans une réserve privée au nord du pays, près de la frontière avec le Botswana. L'hélicoptère l'a survolée 31 heures en 3 jours et demi. "Quand la mère et son petit sont agressés par un fusil lance-seringues, ils courrent parfois à contre sens avant de s'effondrer." "Avant d'injecter l'antidote pour réveiller la mère, on se débrouille pour que, au moment du réveil, elle trouve le petit à ses côtés et qu'ils puissent tous les 2 se sentir et se toucher." L'équipe à terre est alors obligée de se séparer pour s'occuper des 2 en même temps. Les rhinocéros sont marqués sur le dos avec un spray pour être facilement repérés depuis l'hélicoptère. "En moins d'une semaine, on a décorné autant de rhinocéros que possible." "On a aussi repéré des petits rhinocéros blancs qui n'étaient pas connus de la direction de la réserve et 2 carcasses de rhinocéros dont elle n'était pas non plus informée."

Council of Contributors, juin 2022.<sup>25</sup>

**3 juin 2022**

**Aéroport International OR Tambo, Johannesburg, Province du Gauteng, Afrique du Sud**

Saisie dans le bagage d'un passager s'envolant pour Abu Dhabi de 17 cornes et fragments de cornes. Poids total : 25 kg.



Entre juillet 2020 et juin 2022, 507 kg de cornes ont été saisis à l'aéroport international de Johannesburg. Ce bilan témoigne de la vigilance des douaniers. En même temps, il révèle une saignée incessante de cornes qui s'écoule d'Afrique du Sud. D'après Interpol, les saisies ne représentent que 10 à 15% du volume total des contrebandes d'animaux et de parties d'animaux.

Independent Online, 3 juin 2022 ; South African Revenue Service, 3 juin 2022.<sup>26</sup>

**Lundi 6 juin 2022**

**Parc d'Hluhluwe-iMfolozi, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud**

Arrestation de Vusi Mdluli dans le parc HiP (Hluhluwe-iMfolozi). Repéré par une caméra piége, survolé par un hélicoptère et traqué par la brigade canine, il a jeté son T-shirt pendant la course-poursuite. "Ce n'est pas la première fois que les braconniers se déshabillent pour éviter d'être repérés par l'hélicoptère d'Ezemvelo" dit le porte-parole du HiP. Il n'y a pas de trace dans les déclarations d'Ezemvelo d'armes ou d'autres preuves de braconnage de rhinocéros ou d'intention de le commettre qui puissent d'une manière décisive mettre en cause Vusi Mdluli. Peut-être a-t-il abandonné des pièces à conviction pendant la course-poursuite.

Daily Maverick, 31 mai et 13 juin 2022 ; Save the Beasts, 12 juin 2022 ; The Witness, 12 juin 2022.<sup>27</sup>

**7 juin 2022**

**Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud**

John Hume veut chaque année repeupler les milieux naturels avec 100 rhinocéros blancs issus de son élevage. Il en possède maintenant 2004 sur les 8400 hectares de son Buffalo Dream Ranch. Il est à la recherche d'experts en relocalisation de rhinocéros. Il a informé SANParks et les réserves privées de son projet et n'a pas encore reçu de réponses de partenaires éventuels qui pourraient prendre à leur charge les coûts financiers de l'opération et mettre en œuvre les moyens logistiques. John Hume, cf. "A la Trace" n°35 p.38.

News24, 7 juin 2022 ; Durrell Institute of Conservation and Ecology (DICE), 15 juin 2022.<sup>28</sup>

**8 juin 2022**

**Parc d'Hluhluwe-iMfolozi, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud**

Arrestation dans le HiP de 2 braconniers armés par les rangers renforcés par la brigade canine et par le survol d'un hélicoptère. Sizwe Tivane et Samkele Sithole venant de la province du Mpumalanga venaient de louer un logement à portée de pierre du HiP. "La proximité de leur logement permettait aux 2 suspects d'observer ce qui se passait à l'intérieur du HiP. Ils étaient en mesure de repérer les patrouilles de rangers et de scruter dans le secteur le parcours des rhinocéros" selon Musa Mntambo, porte-parole d'Ezemvelo, l'organe gestionnaire de la faune sauvage dans la province.

La prévention du braconnage dans le HiP est désormais consolidée par la présence d'une brigade motocycliste. Le renforcement de la mobilité des rangers était une recommandation d'un rapport commandé en 2016, achevé en 2019 et mis sous clef par le Premier ministre de l'époque. Il a été rendu public en mai 2022 après la requête de l'Alliance démocratique en vertu de la Loi sur l'accès aux documents administratifs. Le rapport préconise aussi une disponibilité immédiate des brigades canines et des contrôles systématiques par les gardes et par les chiens des véhicules entrant et sortant du HiP.

Ezemvelo est dans la tourmente depuis plus de 10 ans. Son directeur exécutif a démissionné en 2017 et en 2020 les 11 membres du conseil d'administration ont été suspendus de leurs fonctions suite à des suspicions de malversations dans la gestion de l'agence dont le budget annuel, sans compter les contributions privées, dépasse le milliard de rands soit 64,6 millions d'US\$. "Le déploiement aléatoire des rangers, la présence supplémentaire des SAPS à l'intérieur du HiP complique la vie des candidats au braconnage. C'est devenu difficile pour eux d'anticiper nos mouvements. La brigade K9 est un atout supplémentaire" dit Ntsikelelo Dlulane, le nouveau directeur exécutif du parc.

Save the Beasts, 12 juin 2022 ; The Witness, 12 juin 2022.<sup>29</sup>

**10 juin 2022**

**Hoedspruit, Province du Limpopo, Afrique du Sud**

Arrivée au refuge d'un orphelin âgé de 3 mois environ grâce aux moyens aériens des "Bateleurs", une organisation qui regroupe plusieurs pilotes bénévoles. Un vétérinaire a procédé à sa sédation avant l'embarquement et à sa surveillance pendant le transfert. Débarqué sur la piste d'atterrissement de la réserve privée de Kapama, le rescapé du braconnage a ensuite rejoint le refuge par la route. Le pronostic est favorable.

Hoedspruit Endangered Species Centre, 10 et 11 juin 2022.<sup>30</sup>

**16 juin 2022**

**Johannesburg, Province du Gauteng, Afrique du Sud**



© HAWKS



© HAWKS

Les 2 cornes fraîches étaient cachées sous le capot moteur. La voiture a été interceptée dans le tunnel Van Buren. Le Toyota Fortuner est immatriculé à Eshowe (province du KwaZulu-Natal). Les cornes pourraient venir du KwaZulu-Natal et du parc d'Hluhluwe-iMfolozi où depuis le début de l'année les rhinocéros sont soumis à un braconnage frénétique.

Save the Beasts, 17 juin 2022.<sup>31</sup>

**Fin juin 2022**

**Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud**

Réception par l'orphelinat d'un bébé rhinocéros dont déjà la corne nasale pointe, 6 mois environ, récupéré par les rangers 3 jours après le braconnage de la mère. Le pronostic est réservé.

Ben Wallace, 24 et 30 juin 2022 ; Zululand Rhino Orphanage, 27 juin et 4 septembre 2022 ; Helping Rhinos, 1<sup>er</sup> et 12 juillet 2022.<sup>32</sup>

## Juin 2022

### Aéroport International OR Tambo, Johannesburg, Province du Gauteng, Afrique du Sud

Saisie de 8 kg de corne de rhinocéros dans un colis FedEx à destination des Etats-Unis d'Amérique qui était supposé contenir des "articles artisanaux en bois".

Depuis le début de l'année, 56 cornes ont été saisies à l'aéroport et 4 trafiquants de cornes arrêtés. Une coopération avec les autorités de la Malaisie et du Qatar a également permis l'arrestation d'un trafiquant à l'aéroport de Doha. Dans la même période, 210 rhinocéros ont été braconnés dans le pays et 69 personnes arrêtées en lien avec ces événements.

Krugersdorp News, 1<sup>er</sup> septembre 2022.<sup>33</sup>



## NAMIBIE

### Mardi 14 juin 2022

#### Parc National d'Etosha, Région d'Oshikoto, Namibie

John Grobler, défenseur inlassable de la grande faune en Namibie, se demande, statistiques à l'appui, s'il y aura encore des rhinocéros en Namibie en 2025. Le rush sur les rhinocéros en Namibie, en priorité les noirs dont les cornes se vendent plus cher, résonne avec ce qui se passe au KwaZulu-Natal en Afrique du Sud. La demande est là, les voies de transfert vers l'Asie sont réinventées par les mafias et pour le moment "les forces anti-braconnage sont dépassées." Le renforcement des sanctions financières et pénales ne suffit pas à éteindre le feu. Depuis le début du mois de juin, la prospection par les patrouilles du parc national qui s'étend sur plus de 22.000 km<sup>2</sup> débouche sur un bilan inquiétant. Onze carcasses de rhinocéros noirs ont été découvertes. Leur mort remonte à 3 semaines et plus. Depuis le début de l'année, 22 rhinocéros ont été braconnés.

Dans une interview à New Era, le directeur de la police namibienne se dit stupéfait et inquiet. "C'est choquant, nous avons fait du bon travail pour réduire le braconnage et mettre en œuvre une stratégie de prévention." "Les syndicats du trafic se sont sans doute réunis pour mettre au point une nouvelle stratégie en faisant l'inventaire de toutes nos lacunes." Le porte-parole du ministère de l'Environnement appelle les membres du public qui disposeraient d'informations utiles à prendre contact avec la police ou les services de son ministère.

John Grobler, 14 juin 2022 ; Ministry of Environment, Forestry and Tourism, 14 juin 2022 ; New Era, 15 juin 2022.<sup>34</sup>

## Jeudi 16 juin 2022

### Parc National d'Etosha, Région d'Oshikoto, Namibie

Echange de tirs à l'intérieur du parc. Un braconnier présumé âgé de 19 ans et un garde sont blessés. Ils ont été transportés à l'hôpital d'Omuthiyagwiipundi. Un complice a été arrêté. Il serait âgé de 26 ans. D'autres ont pris la fuite en abandonnant sur place des sacs à dos avec des munitions, des vivres, des vêtements et une lunette télescopique.

New Era, 17 juin 2022 ; Namibia Daily News, 20 juin 2022 ; The Namibian, 21 juin 2022.<sup>35</sup>

## 24 et 25 juin 2022

### Okanguati et Sesfontein, Région de Kunene, Uutsathima et Okahao, Région d'Omusati, Namibie

La police namibienne est sur les dents. Selon son porte-parole, il n'est pas exclu que les saisies dans les régions de Kunene et d'Omusati de fusils d'assaut et de gros calibres cachés dans des buissons et un silo de maïs aient un rapport avec le braconnage en cascade de rhinocéros dans le parc national d'Etosha distant de 300 à 400 km environ.

Informanté, 28 juin 2022.<sup>36</sup>

## 27 juin 2022

### Parc National d'Etosha, Région d'Oshikoto, Namibie

Le porte-parole du ministère de l'Environnement annonce qu'un 12<sup>ème</sup> rhinocéros a été retrouvé mort dans le parc d'Etosha. Le ministre Pohamba Shifeta s'est rendu sur place. Il a nommé à la tête des forces anti-braconnage le commissaire de police Ndahangwapo Kashihakumwa.

Allgemeine Zeitung (Namibie), 27 juin 2022.<sup>37</sup>

## Samedi 9 juillet 2022

### Ondangwa, Région d'Oshana, Tsumeb, Région d'Oshikoto, et Okahao, Région d'Omusati, Namibie

Onze suspects qui seraient liés au braconnage récent des 12 rhinocéros dans le parc d'Etosha sont interrogés. Ils ont été arrêtés au cours de 4 coups de filets tendus par la police, les services de renseignement intérieur, les agents du MEFT (Ministry of Environment, Forestry and Tourism), la Namibian Defence Force et la Blue Rhino Task Force. Deux véhicules, 5 fusils, des munitions, des torches, des couteaux et 50.000 dollars namibiens soit 3100 US\$ ont été saisis. Les 11 suspects ont comparu séparément devant les magistrats d'Ondangwa, Tsumeb et Okahao. Ils restent en détention provisoire dans l'attente du déroulement de l'enquête.

Ministry of Environment, Forestry and Tourism, 9 juillet 2022 ; Namibia Daily News, 9 juillet 2022.<sup>38</sup>



## ASIE DE L'EST

### JAPON

31 mai 2022

Shizuoka, Préfecture de Shizuoka, Japon



La vitrine en verre qui l'abritait a été brisée pendant la nuit. Une corne de rhinocéros blanc de 5 kg et 40 à 50 centimètres de long a été volée au zoo de Nihondaira. On peut s'étonner que la direction du zoo n'a pas pris la précaution d'exposer une corne en résine. The Asahi Shimbun, 3 juin 2022.<sup>39</sup>

## ASIE DU SUD

### INDE

9 mai 2022

Parc national d'Orang, Districts de Darrang et de Sonitpur, Etat de l'Assam, Inde

Surprise dans le parc. Un rhinocéros subadulte titube et saigne de la tête. Sa corne a été découpée avec moins de soins qu'il a été anesthésié. Des tentatives de décornage sous anesthésie avaient déjà été repérées à Kaziranga. Deux ou trois braconniers ont été arrêtés avec un fusil lance-seringues et des produits anesthésiants. Ils n'avaient pas eu l'opportunité de passer à l'oeuvre. Les vétérinaires indiens sont sceptiques. Ils croient difficilement au scénario de l'anesthésie. Le M99 n'est pas fabriqué en Inde. Il n'est pas facile de s'en procurer, sauf chez les vétérinaires et dans des zoos. D'ailleurs, un professeur de l'université de Cambridge de son côté dit à Mongabay India qu'un tel scénario, s'il est avéré, ne peut se réaliser qu'avec le soutien d'une compétence vétérinaire.

En Afrique australe, le braconnage et le décornage d'un rhinocéros sous anesthésie n'est pas courant mais ça arrive (M99 et rhinocéros, cf. "A la Trace" n°2 p.45 et 51, n°6 p.67, n°7 p.71, n°12 p.68, n°13 p.72, n°17 p.77, n°18 p.70, n°19 p.85, n°20 p.81, n°21 p.77, n°25 p.76, n°30 p.47 et n°33 p.64). Par contre, le décornage préventif précédé d'une anesthésie générale est un usage répandu. Des animaux sont également volontairement endormis dans la savane pour être soignés sur place par les équipes vétérinaires. Ils sont alors réveillés par un antidote mais parfois ils ne se réveillent pas.

News 18, 13 mai 2022 ; The Hindu, 13 mai 2022 ; East Mojo, 3 juin 2022.<sup>40</sup>

29 mai 2022

Suwaguri, District de Biswanath, Etat de l'Assam, Inde

Un braconnier suspecté d'être mêlé au braconnage du rhinocéros en janvier dans le parc Kaziranga (cf. "A la Trace" n°35 p.41-42) est arrêté le samedi 28 mai dans le district de Nagaon. Il s'appellerait Zagir Hussain ou Zakir Hussain. Dans la nuit de dimanche à lundi, les policiers l'emmènent près de Suwaguri dans le district voisin de Biswanath où il prétend avoir caché les armes. A la sortie du fourgon cellulaire, il tente de prendre la fuite. Les policiers lui tirent dans une jambe. Il a été transporté à l'hôpital de Biswanath puis à celui de Tezpur. Il était en liberté sous caution.

Depuis le mois de mai 2021 et l'avènement du gouvernement de Himanta Biswa Sarma, 48 personnes ont été tuées et 117 blessées alors que, selon les rapports officiels, elles tentaient d'échapper à une garde à vue en s'enfuyant ou en attaquant les forces de l'ordre.

Pour mémoire, les autres braconniers qui seraient impliqués dans le braconnage de janvier s'appelleraient Uttam Khaklary, Asmat Ali alias Nalco, Diluwar Hussain, Ataur Rahman alias Bassa et Abdul Matin alias Kala.

New Delhi Television, 30 mai 2022 ; Time8, 30 mai 2022 ; India Today, 31 mai 2022.<sup>41</sup>

Nuit du 2 au 3 juin 2022

Roing, District de la Vallée du Bas Dibang, Etat de l'Arunachal Pradesh, et District de Sonitpur, Etat de l'Assam, Inde

Arrestation d'Habibur Rahman à Roing, dans l'Arunachal Pradesh. Il est suspecté d'avoir braconné un rhinocéros dans le parc Kaziranga en septembre 2012 et d'avoir vendu 400 grammes de corne pour 1,6 million de roupies soit 28.760 US\$ et 71.900 US\$/kg. Il avait été arrêté en 2018 dans le district de Biswanath et remis en liberté sous caution puis il avait disparu des radars. Grâce à ses confidences, un 2<sup>ème</sup> suspect, Johor Ali, a été arrêté dans le district de Sonitpur à 500 km de Roing et une corne présumée de rhinocéros pesant 2 kg a été saisie.



© Sadiya Police

The Times of India, 8 avril 2014 ; The Sentinel, 3 août 2018 et 4 et 5 juin 2022 ; Sadiya Police, 4 juin 2022 ; Time8, 5 juin 2022.<sup>42</sup>

**Nuit du 5 au 6 juin 2022**  
**Teliapatty, District de Jorhat, Etat de l'Assam, Inde**



Après une information confidentielle, saisie par la police d'une corne présumée de rhinocéros pesant 1,158 kg d'une valeur estimée à 15 millions de roupies (193.425 US\$). Arrestation de Rajen Bauri et de Azizul Rahman.

The Print, 6 juin 2022.<sup>43</sup>

**NEPAL**

**RECIDIVE**

**Nuit du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2022**  
**Malekhu, District de Dhading, Province de Bagmati, Népal**

Bam Bahadur Praja a le braconnage dans les veines. Arrêté en 2004 pour le braconnage de 17 rhinocéros, condamné à 15 ans de prison, libéré en 2019, il vient d'être arrêté par le CIB (Criminal Investigation Bureau). Il est soupçonné d'avoir à nouveau trempé dans le braconnage et la contrebande des cornes et des sabots de son animal martyr. Il a été remis aux autorités du parc national de Chitwan où une femelle rhinocéros et son petit âgé de 3 ans dans l'hiver de l'année 2020 avaient été braconnés au bord de la rivière Narayani. Les 2 cornes avaient été découpées (cf. "A la Trace" n°31 p.50). Nepal News, 3 juillet 2022.<sup>44</sup>

**EUROPE DE L'OUEST**

**ALLEMAGNE**

**Fin mai 2022**

**Aéroport International de Leipzig/Halle, Land de Saxe, Allemagne**

Les douanes ont mis la main sur 16 tronçons de cornes de rhinocéros d'un poids total de 6,76 kg estimés à 400.000 € (419.400 US\$, soit 64.525 US\$/kg). Découverte fin mai, la contrebande faunique était intercalée dans le double fond d'une caisse remplie avec de la sciure de bois. L'Allemagne est un pays de transit. Les cornes expédiées depuis l'Angola étaient destinées au Vietnam. La filière Angola/Vietnam est bien installée. En décembre 2021, les douanes allemandes ont découvert 15 tronçons de cornes de rhinocéros d'un poids de 3,8 kg empruntant la même route. Cachés dans un haut-parleur et un poste à souder, ils étaient recouverts de mousse expansive. Les rhinocéros ont disparu en Angola et les cornes sont certainement originaires d'Afrique australe (Afrique du Sud, Namibie, Botswana, Zimbabwe).

Saisies au Vietnam de cornes de rhinocéros en provenance d'Angola, cf. également "A la Trace" n°15 p. 87, n°22 p. 85, n°29 p. 51 et n°31 p. 49.

Saisie en Thaïlande de cornes de rhinocéros dans les mains de citoyens vietnamiens venant d'Angola, cf. "A la Trace" n°18 p. 80 (8 août et 22 septembre 2017). Bild, 31 mai 2022 ; Douanes allemandes, 31 mai 2022.<sup>45</sup>

